EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

Gynécologues

Date : 1er juillet 2022
Référence : CCAM et NGAP

Cumuls d'actes non autorisés

Rappel de la NGAP

Article 11 -Actes multiples au cours de la même séance

Actes effectués dans la même séance qu'une consultation

Les honoraires de la consultation et de la visite ne se cumulent pas avec ceux d'autres actes exécutés au cours de la même séance, sauf exception prévue ci-dessous. Par extension, les majorations prévues à la NGAP ne peuvent pas être appliquées à des actes techniques figurant à la CCAM et les modificateurs prévus au chapitre 19.03 de la CCAM ne peuvent pas être appliqués aux actes relevant de la NGAP.
Seul l'acte dont les honoraires sont les plus élevés est noté sur la feuille de maladie.

Exceptions :
- la consultation donnée par un chirurgien ou un spécialiste qui examine un malade pour la première fois dans un établissement de soins peut être notée sur la feuille de maladie en sus de l'intervention chirurgicale qui lui fait immédiatement suite, lorsque cette intervention est pratiquée d'urgence et entraîne l'hospitalisation du malade ;
- la radiographie pulmonaire pour le pneumologue ;
- l'ostéodensitométrie sur deux sites par méthode biphotonique pour les rhumatologues et les médecins de médecine physique et de réadaptatation
- l'électrocardiogramme DEQP003 (+ la majoration YYYY490 en visite) ;
-prélèvement cervicovaginal JKHD001

Constat

Un récent contrôle a permis de mettre en évidence que cette règle a été perdu de vue par les praticiens.
On dénombre sur deux ans pour votre spécialité, dans le département, 4587 actes techniques facturés en même temps qu'une consultation ou un avis de consultant.
L'indu potentiel serait de 113 610€.

Les actes les plus souvent concernés sont :

DEQP003	ECG sur au moins 12dériv.
DKRP001	séance réentraînement card. effort +AVQ
EBLA003	pose cathé relié à 1vn prof. mb sup/cou transcut+diffuseur sscut.

EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

HHFA016	appendicectomie coelio/laparo +prépa. coelio.
HPPC002	libér. adhér. serrées pr stérilité chez femme coelio.
JDJD001	évac. vessie cathé. transit
JJFC001	salpingectomie pr G.E.U coelio.
JJFC004	résec. part. ovaire coelio.
JJFC006	salpingectomie tot. coelio.
JJFC010	salpingoovariectomie coelio.
JJJC001	évac. collection annexe/lig. large coelio.
JJPC001	salpingotomie +aspi. G.E.U coelio.
JKFD001	exérèse lés. péd. ut. accouchée col v. vag.
JKFE003	exérèse lés. col ut. colposcopie
JKGD001	abl. 1DIU 1mat. intra-utérin préhension v. vag.
JKGE001	abl. 1DIU hystéroscopie
JKHA001	biopsie/frottis endomètre sans hystéroscopie
JKHA002	biopsie col ut.
JKHD002	prélèv. +exam. glaire cerv. sans exam. mobilité des sperm.
JKKD001	changt 1DIU
JKLD001	pose 1DIU
JKMD001	stomatoplastie col ut.
JKND004	destruc. lés. col ut. colposcopie sans laser
JKNE001	abrasion muq. ut. hystéroscopie
JKPD001	libér. 1sténose récente +tot. col ut.
JKQE001	hystéroscopie +curetage cav. ut.
JKQE002	hystéroscopie
JKQJ001	hystérosonographie
JKQX015	EXAM CYTOPATH CONTRÔLE EN PHASE LIQUIDE FROTTIS COL UTÉRUS
JLAD001	séance dilat. vag. bougies
JLJB001	évac. collection paroi vag/vulve v.basse/transcut.
JLQE002	colposcopie
JMFA002	exérèse lés. vulvopérinéale
JMPA001	incision glde Bartholin
JNJD002	évac. ut. gravide aspi. +/- curetage 1er trim.
JNJP001	évac. ut. gravide moy. médict 1er trim.
JNQM001	écho non morph. grosS av. 11semaines aménorrhée
JQGA002	accoucht césarienne program. laparo
JQGA003	accoucht césarienne pdt travail laparo
JQGD012	accoucht céphalique unique v. naturelle chez 1multipare
JQQJ037	mesure de la longueur du canal cerv. col ut. par écho par v. vag.
JQQM001	écho croissance
JQQM002	écho 1grosS uniq. +doppler MF pr souffrance foetale
JQQM003	écho croissance +doppler MF
JQQM007	écho 1grosS multifoet. +doppler MF pr souffrance foetale
JZQD001	étude urodynamique ht app. urin.

Directeur de la publication : Lilian VACHON
Rédaction : Sous-direction des professionnels de santé

EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

QEFA017	mastectomie part.
QEJA001	évac. collection gld mamm. ab. direct
JZQD001	étude urodynamique ht app. urin.
QEFA017	mastectomie part.
QEJA001	évac. collection gld mamm. ab. direct
QEJB001	évac. collection gld mamm. transcut. sans guid
QEMB001	réfection aréole dermopigmentation
QZFA011	exérèse lés. superf. peau excision 10cm² à 50cm²
QZGA002	abl/changt implant pharmaco sscut
QZJA009	évac. collection superf. peau ab. direct
QZLA004	pose implant pharmaco sscut
YYYY028	guid écho
YYYY032	induct. ovulation par gonadotrop.+insémination artif/fécond. in vitro
YYYY033	guid radio
YYYY075	écho ctrl/surv. patho. grav. foetale/maternelle pdt 1gross multifoet.
YYYY088	écho ctrl/surv. patho. grav. foetale/maternelle pdt 1gross uniq
YYYY172	écho +/-doppler ctrl/surv 1/2org.intraabdo +/-intrapelv /vssx périph
ZCJC001	évac. collection abdo. coelio
ZCQC002	explo. cav. abd. coelio.
ZCQJ001	doppler transcut +rectal+/- vag pelvis féminin
ZCQJ002	doppler pelvis féminin v. rectale +/- vag.
ZCQJ003	écho pelvis féminin v. rectale +/- vag.
ZCQJ006	écho +écho v. rectale +/- vag. pelvis féminin
ZCQM002	écho abd. +écho pelvis +doppler des vssx dig.
ZCQM003	écho pelvis féminin
ZCQM007	écho pelvis féminin pr surv. ovulation
ZCQM009	doppler pelvis féminin pr surv. ovulation

Suites

Un nouveau contrôle sera diligenté fin 2022, sur l'ensemble des actes facturés à partir du 1er juillet 2022 puis tous les semestres suivants.

Les cumuls non autorisés donneront lieu à récupération à compter de cette date.

Directeur de la publication : Lilian VACHON
Rédaction : Sous-direction des professionnels de santé